
[À relire : Détruire ici et détruire là-bas : la compensation pour perte de biodiversité en tant qu'exploitation double](#)

Parmi les questions centrales débattues à Cali, en Colombie, à la 16e Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), figurent les prétendus « mécanismes de compensation de la biodiversité », une stratégie visant à permettre aux entreprises et à leurs alliés de continuer à augmenter leurs bénéfices et, en parallèle, les destructions qu'elles occasionnent. Nous partageons un bulletin publié en 2017, qui contient plusieurs articles montrant les impacts néfastes de ces propositions sur les moyens de subsistance des communautés. [Accédez au bulletin complet ici](#).